

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 3 février 2026

Présents : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie

Excusés : Mr. Dany Stéphane ; Mr. Bochet Michel

SECTEUR CHAMPIONNAT

- Le match n°54630175 : Barbentane – AC. Avignon non joué le 1/02 se jouera le 15/02.

COUPE

U15 et U16 AVENIR

Le tirage se fera le 10 février mars à huit clos.
Les matchs auront lieu le 1^{er} mars.

U19 – Grand Vaucluse :

- Le match n°55264083 : US. Caderousse – ACA se jouera le 28/02 à 15h.

